

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Journée médicale en soins palliatifs
No d'activité : 85030
Date : vendredi le 31 mars 2023
Lieu : Hôtel Universel (Salle regroupée : Piékouagami et Jacques-Gagnon)
Coordonnées : 1000 Bd des Cascades, Alma, QC G8B 3G4

Objectifs

Après ce programme, les participants seront en mesure de :

1. Sédation palliative continue

- différencier la sédation palliative continue de la sédation secondaire
- revoir les indications de sédation palliative continue
- utiliser les principales molécules en sédation palliative continue et présenter le protocole de l'INESSS

2. Méthadone 101

- revoir les indications de la méthadone et reconnaître les patients qui peuvent en bénéficier
- prescrire de la méthadone sécuritairement
- se familiariser avec le risque cardiaque de la méthadone

3. Cas complexes en soins palliatifs

- Repérer les patients avec des besoins complexes pouvant bénéficier d'une consultation à la clinique de soins palliatifs.
- se familiariser avec des molécules d'analgésie avancée (cannabinoïdes, kétamine, sufentanyl, perfusion, etc.)
- identifier les patients pouvant bénéficier d'interventions à visée antalgique (Radiothérapie, Blocs nerveux)

4. Aide médicale à mourir

- revoir le processus d'évaluation d'une demande d'aide médicale à mourir selon les plus récentes dispositions de la loi
- accompagner les patients lorsqu'une demande est faite pour souffrance existentielle
- discuter le rôle de soutien aux médecins du GIS à l'aide d'exemples de cas complexes

5. Quand des symptômes d'ordre psychologiques surviennent en fin de vie, que puis-je faire?

- Évaluer des symptômes de nature psychologique dont la dépression et l'anxiété chez la personne en fin de vie.
- Explorer l'impact des problèmes d'ordre psychologique sur la prise en charge globale de la personne en fin de vie.
- Développer de façon holistique et interdisciplinaire un plan de traitement des problèmes psychologique chez la personne en fin de vie.

6. Préparer la fin de vie à domicile

- réviser les voies d'administration alternatives pouvant être utiles à domicile
- prescrire la médication sous-cutanée à domicile au bon moment et sécuritairement
- choisir le bon patient pour une fin de vie à domicile

Président de séance : Dr Kevin Girard

Horaire

2023-03-31	08:00	08:30	Accueil/Clôture		
2023-03-31	08:30	09:30	Conférence	Sédation palliative	Dre Marie-Hélène Baron et Mme Mélanie Brassard, pharmacienne
2023-03-31	09:30	10:00	Pause/Repas		
2023-03-31	10:00	11:00	Conférence	Méthadone 101	Dre Audrey Ann Lavoie
2023-03-31	11:00	12:00	Conférence	Cas complexes en soins palliatifs	Dr Mathieu Létourneau
2023-03-31	12:00	13:00	Pause/Repas		
2023-03-31	13:00	14:00	Conférence	Aide médicale à mourir	Dre Geneviève Côté et Dr Denis St-Hilaire, psychiatre
2023-03-31	14:00	14:15	Pause/Repas		
2023-03-31	14:15	15:15	Conférence	Quand des symptômes d'ordre psychologiques surviennent en fin de vie, que puis-je faire?	Dre Martine Roy
2023-03-31	15:15	16:15	Conférence	Préparer la fin de vie à domicile	Dr Mathieu Létourneau, Dre Audrey Ann Lavoie, Mme Isabelle Champagne ou Lucie Tremblay, pharmacienne et Virginie Racine, infirmière SAD Jonquière
2023-03-31	16:15	16:30	Accueil/Clôture	Évaluation	

Inscription obligatoire AVANT LE 19 MARS : <https://forms.office.com/r/taS5ZtKvxG>

L'Association des médecins omnipraticiens de Saguenay Lac St-Jean, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 6.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Aucun

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.